

ALEXANDRE DUMAS ET LES DE GIRARDIN

par M. Robert LANDRU

Qui était Madame de Girardin, cette énergique défenderesse de Dumas contre ses détracteurs ? Au physique, un corps de statue grecque, cheveux blonds magnifiques, yeux bleus admirables. Et, par surcroît, intelligente, spirituelle, grandes qualités de cœur, très dévouée à ses amis les gens de lettres. Son nom de jeune fille: Delphine Gay. Année de naissance : 1804, quelques mois après la parution du roman de Madame de Staël, dont l'héroïne est une autre Delphine, femme supérieure aussi. Ce choix de prénom laisse à penser que la mère aimait la littérature. En effet, Madame Gay était romancière à ses heures et aussi personne d'esprit, comme vous l'allez voir.

Un jour, Napoléon passe par Aix-la-Chapelle, où il a l'occasion de rencontrer Madame Gay, épouse d'un fonctionnaire en Allemagne occupée. L'empereur engage la conversation : *"On vous a certainement dit que je n'aime pas les femmes d'esprit."* Réponse : *"Oui, Sire, mais je ne l'ai pas cru."* Surpris, Napoléon tient à avoir le dernier mot : *"Ma sœur Pauline m'a dit que vous écriviez des romans. Qu'avez-vous fait depuis que vous êtes ici ?"* - *"Trois enfants, Sire"*. Le dialogue s'arrêta là.

A l'exemple de sa mère, Delphine s'engage sur la voie littéraire, mais avec plus de talent et de succès. Partout fêtée, adulée même, son charme intimide les prétendants. Qui peut assurer le bonheur d'une femme aussi prestigieuse ? Le comte Alfred de Vigny la désirait, mais la comtesse douairière n'aimait pas la roture. Pas de mésalliance, dit-elle à son fils qui s'incline.

Un autre candidat paraît : celui-ci n'a aucune exigence pour le rang social, et pour cause : c'est un fils adultérin, non reconnu par ses auteurs. Le grand-père, c'était l'hôte d'accueil de J.J. Rousseau à Ermenonville. Le père a servi comme officier dans les armées de la République et de l'Empire pour parvenir au grade de général. Le prénom du fils adultérin ? Émile, en souvenir de J.J. Rousseau. Son éducation ? Absolument pas conforme aux principes de l'Émile. Le père l'avait confié, sous le faux nom de Delamothe, aux soins d'un ménage nourricier de profession. A l'âge de raison, l'ambition de ce fils naturel se révèle. Il décide : ignoré de ma mère et abandonné par mon père, je ferai tout pour lui être supérieur ; je parviendrai à la richesse, à la notoriété. Ainsi, il sera bien obligé de me reconnaître. Âgé de 22 ans, le jeune homme rejette de lui-même son nom de Delamothe et prend publiquement le nom de son père : de Girardin. En même temps, il crée un hebdomadaire qui inaugure la longue série des journaux de toutes sortes qu'il publiera au cours de sa vie, ce qui lui vaudra plus tard le surnom de Napoléon de la Presse.

A côté de son activité professionnelle, il mène une vie mondaine, fréquente les brillantes réceptions de la famille Gay, où il est séduit par toutes les qualités de Delphine.

Celle-ci demande à son confident Lamartine ce qu'il pense de cet homme plus jeune qu'elle, aux dehors froids, au regard orgueilleux, à la mèche de cheveux napoléonienne. Lamartine donne son opinion en poète : « *La physionomie de M. de Girardin est celle d'un homme qui perce les ténèbres et dompte les hasards* ». Jugement décisif. Delphine accepte de lier sa destinée à cet homme qui semble d'avenir. Le mariage est célébré le 1^{er} Juin 1831.

Ayant vendu les deux hebdomadaires de ses débuts pour payer en partie les gros frais de la noce et de l'installation du jeune ménage, il fonde avec ce qui lui reste le "*Journal des Connaissances utiles*" qui rencontre un succès foudroyant. Il se lance aussi dans la politique, se faisant élire député en 1834.

Nous arrivons en 1836, date essentielle dans l'histoire des journaux. Girardin réalise l'idée sociale et technique qui le hante depuis plusieurs années : celle du quotidien moins cher pour une plus grande diffusion.

Comment y arriver ? Par l'accroissement dans le journal de la surface consacrée à la publicité, par les progrès techniques, et aussi en demandant au gouvernement une réduction de la fiscalité imposée aux journaux, en attirant des lecteurs par des feuillets plus intéressants que ceux des concurrents.

Dans le 1^{er} numéro de "*La Presse*" - c'est le titre de son nouveau quotidien - Girardin affirme que les questions sociales le préoccupent bien plus que celles de politique étroite. Le but de son action : le plus de bonheur possible pour le plus grand nombre possible - idéal proclamé en accord avec Delphine, qui, de son côté, s'active au recrutement des gloires littéraires.

Une collaboration prestigieuse soutient le lancement du journal "*La Presse*" avec des rubriques signées :

A. Dumas : pour les comptes-rendus des théâtres,

Th. Gautier : les Beaux-Arts,

Victor-Hugo : Questions sociales, etc.

A ces auteurs se joint Madame de Girardin elle-même, première femme à écrire des chroniques dans un grand quotidien. Elle les signe d'un pseudonyme masculin : le vicomte Charles de Launay. Nous aurons tout à l'heure un échantillon de son talent.

Certes, jusqu'à cette date, les journaux publiaient bien des feuillets, mais il s'agissait d'œuvres courtes dans le genre de la nouvelle. "*La Presse*" de Girardin innove en donnant à ses lecteurs de grands romans.

Balzac fournit le premier. Mais par la suite, les feuillets de Dumas le dépasseront en succès, car Alexandre est avant tout un homme de théâtre

qui possède l'art d'amener adroitement les fins d'acte pour tenir le spectateur en haleine. C'est dire qu'il sait bâtir un feuilleton terminé par le fameux : *"à suivre"*.

Balzac n'a pas la fibre théâtrale. Un jour qu'il parlait à Dumas, Balzac lui dit d'un air de dédain : *"Quand je serai usé, je ferai des drames"* : *"Alors, commencez donc tout de suite,"* risposta Alexandre.

Il arrive ainsi que le nombre des abonnés au journal diminue au fur et à mesure que le feuilleton de Balzac avance. Girardin décide d'arrêter les frais et annonce qu'aussitôt terminée la 1^{re} partie de ce roman, il commencera à publier la Reine Margot de Dumas, lequel touchera 3 francs la ligne, au lieu des 40 centimes que Balzac avait reçu pour son 1^{er} feuilleton.

Tout d'abord, Dumas avait demandé à Girardin que les romans faits en collaboration avec Maquet soient signés de leurs deux noms. Girardin refuse net : un roman signé Dumas et Maquet attire moins de lecteurs, ça ne vaut que 30 sous. Dumas signe donc seul et Maquet reçut 8 000 F en compensation pour solde de tout compte.

La collaboration entre écrivains était fréquente à l'époque. C'est ainsi que Sainte-Beuve a procuré à Balzac le sujet du Lys dans la Vallée. Lui-même, Sainte-Beuve était entouré d'une dizaine de collaborateurs ; de ceci, on ne parle pas. C'est qu'il avait la manière pour le faire accepter, une manière onctueuse, lénifiante, que Dumas ne possédait pas.

Nous arrivons maintenant au grand procès Girardin - Dumas, un procès qui amène la foule du Tout-Paris dans la salle d'audience d'un tribunal, ceci à cause du non-respect d'un contrat pour fourniture de romans. En arrière-plan de ce procès, c'est la concurrence très vive entre les quotidiens qui s'arrachent à prix d'or les œuvres susceptibles d'être publiées en feuilletons.

L'origine du litige avec Girardin se trouve dans la décision de Dumas de s'absenter pour faire un grand voyage. Son ami Théophile Gautier, invité par le maréchal Bugeaud, venait de visiter l'Algérie. Il est probable que le récit de cette randonnée donnait à Dumas des fourmis dans les jambes.

Comme par hasard, un ministre est revenu enchanté d'une tournée qu'il vient de faire en Algérie, mais il estime que ce pays n'est pas assez connu de ceux qui pourraient éventuellement s'y installer. Il fait venir Dumas pour lui offrir d'aller là-bas aux frais du gouvernement, à condition de publier en contre-partie un récit de son voyage en vue d'éveiller des vocations de futurs colons.

La pacification de l'Algérie s'achève. Bou-Maza, le rival jaloux et l'allié occasionnel d'Abd-el-Kader, et Abd-el-Kader lui-même, tous deux traqués par nos colonnes mobiles sont faits prisonniers par les Français dans l'année qui suit le voyage de Dumas en Algérie. Plus tard, la capti-

vité de Bou-Maza sera adoucie : lui et un autre chef arabe, homonyme d'Abd-el-Kader, seront mis en résidence surveillée à Villers-Cotterêts, au château de Noue, pendant deux ans environ.

Pour en revenir à Dumas, celui-ci donne son accord au ministre, et, toujours grand seigneur, ajoute qu'il mettra 40 000 francs de sa poche pour couvrir les dépenses des amis qui l'accompagneront. Pour comble de chance, le duc de Montpensier qui doit épouser bientôt une princesse espagnole, invite Dumas à venir à Madrid assister à son mariage.

C'est ainsi qu'en Octobre 1846, Dumas, accompagné de son fils et de deux amis, commence son voyage qui va le conduire en Espagne et en Algérie.

Après avoir assisté au mariage princier à Madrid, les voyageurs arrivent à Cadix où ils s'embarquent à bord d'une corvette de la marine royale française, supposée être mise par le gouvernement à la disposition de Dumas. Je dis "supposée" car cette affaire n'est pas très claire, elle provoquera des remous dans le monde politique comme vous le verrez par la suite.

Ayant fait six escales, la corvette à vapeur "le *Vélocé*" accoste à Alger. De là, nos voyageurs font du tourisme et de la chasse à l'intérieur du pays ; puis, ils réembarquent pour Tunis et se retrouvent à Alger le jour de l'An 1847. Le surlendemain, ils montent à bord d'une frégate, salués par tout l'état-major et l'équipage du "Vélocé", et traversent la Méditerranée jusqu'à Toulon. Un beau voyage se termine, où l'on s'est bien amusé pendant près de trois mois.

Finis, les plaisirs du voyage. Dumas l'insouciant va devoir faire face à des attaques qui le rappellent à la réalité. Il devait fournir, avant son départ, des feuilletons à Girardin. Son éloignement de France a accru cet arriéré. Trois semaines après son retour, il est cité à comparaître devant le tribunal civil de la Seine pour violation de contrat. Girardin, directeur de "La Presse", et Véron, directeur du "Constitutionnel", poursuivent Dumas en justice, celui-ci n'ayant pas fourni en temps voulu les feuilletons pour lesquels il avait reçu des avances d'argent.

Ces procès n'altèrent pas la bonne humeur de Dumas. Au contraire, quelle belle occasion de discourir en public, car l'accusé tient à se passer d'avocat, ce que Delphine de Girardin lui reprochera plus tard.

Le 30 janvier 1847, l'huissier du tribunal appelle la cause de Girardin et Véron contre Dumas, écrit le journal "La Presse" qui continue ainsi dans un style emphatique : « *Jamais peut-être cause criminelle, si grand que fut le crime, n'attira une affluence comparable à celle qui, dès huit heures du matin, assiege les portes du tribunal. Inutile de dire que le public avide d'entendre la justification de notre illustre romancier est un public d'élite pris dans les rangs les plus élevés de la littérature et des arts. A dix heures, les portes s'ouvrent, la foule s'engouffre dans la salle aussitôt remplie. Quantité de personnes ne figurent pas parmi les élus. Tous les yeux dans la salle cherchent Monsieur Dumas. Le public est désappointé. Viendra-t-il ?* »

L'écrivain pénètre enfin dans la salle à midi et demie (par la porte réservée aux membres du tribunal). Son apparition produit une vive sensation. Le président lui donne la parole pour plaider lui-même sa cause :

«Messieurs, je vous remercie d'avoir accepté que je présente moi-même ma défense, parce que l'affaire qui m'amène devant vous n'est pas une discussion d'intérêt, mais une espèce de duel d'honneur. Je regrette de ne pas voir ici Messieurs de Girardin et Véron, car, dans ce duel, je serai obligé de tirer en l'air.»

Et Dumas continue sa plaidoirie en accablant maladroitement le tribunal d'une débauche de chiffres. *«Il me restait, poursuit-il, à fournir pour Monte-Cristo 30.000 lignes, pour Bragelonne 36.000, etc. Au total 175.000 lignes. J'avais deux ans pour écrire tous ces volumes à raison de 80.000 lignes par année. Je défie MM. de l'Académie française d'en faire autant. Et, pourtant, ils sont quarante...»*

En août dernier, M. Véron est venu me supplier de lui livrer quelque chose. J'ai d'abord refusé parce que le temps me manquait, puis finalement j'ai accepté à condition que j'écrirais ce volume en temps convenu sur des feuilles cotées et paraphées par lui, pour qu'il ne s' imagine pas que je lui donne une vieillerie sortie du fond d'un tiroir...

Quant à M. de Girardin, je lui ai fourni un roman intitulé Fabien. Mais il m'a dit que c'était fort inférieur à mes derniers ouvrages. Alors j'ai jeté Fabien au feu. On ne le reverra jamais.

On a dit qu'en violation de mes engagements, j'avais livré au journal "La Mode" un roman intitulé Elisabeth. Cet ouvrage ne pouvait pas être de moi. J'ai toujours eu pour ce nom d'Elisabeth une profonde antipathie ; j'ai composé 27 drames ; j'ai écrit une multitude de romans ; vous n'y trouverez pas une seule fois le nom d'Elisabeth...

Voici dans quelles circonstances, poursuit Dumas, je quittais Paris pour l'Espagne et l'Afrique. J'avais fait 158.000 lignes en 18 mois. J'étais cruellement fatigué. Ma santé se trouvait altérée. Le docteur déclara que j'étais affligé d'une névrose. Il me conseilla la distraction des voyages, conseil que j'ai suivi. C'est donc un cas de force majeure qui a interrompu l'exécution du contrat...», etc. Dumas continua longtemps sa plaidoirie.

Huit jours plus tard, Dumas ne paraît pas à l'audience. C'est un avocat qui le représente.

Enfin, après une nouvelle semaine écoulée, on entend les conclusions du procureur du Roi : *«Notre tâche est pénible, dit-il, car il faut entrer dans le détail de la solvabilité de M. DUMAS... Nous reconnaissons cependant que, parmi les causes de ses pertes, il en est qui sont dues à des actions nobles et généreuses inspirées par la plus pure charité... Cepen-*

« dant, il sera facile à M. DUMAS de se libérer ; il n'a qu'à reprendre sa plume... Nous sommes sûrs qu'en se pénétrant du respect dû à ses engagements, son talent ne perdra rien de son éclat, etc... »

Finalement, le tribunal prononce une sentence modérée. Girardin et Véron ne reçoivent pas entière satisfaction. Dumas leur devra à chacun 3000 francs de dommages-intérêts, plus 8 volumes à l'un et 6 volumes à l'autre, - étant entendu qu'il s'agit de petits volumes à livrer dans certains délais.

Mais ce procès n'est pas le seul désagrément qui attendait Dumas à son retour. Sa mission en Algérie n'était pas admise par tous dans le monde politique, et encore moins la croisière à bord de la corvette de la marine royale. La fonction normale de ce navire était d'assurer un service régulier de correspondance entre Tanger et Oran. Pourquoi avait-il été dérouté exceptionnellement sur Cadix ? Les uns disent : pour les besoins du service. Les autres répliquent : Non. C'était pour aller chercher M. DUMAS qui n'avait aucun droit de faire une croisière à bord d'un navire de guerre.

Bref, cette histoire déclenche un beau vacarme à la Chambre des députés, où M. de CASTELLANE interpelle le gouvernement en évitant de prononcer le nom de DUMAS :

« J'ai appris qu'un entrepreneur de feuillets a été chargé d'une mission pour aller explorer l'Algérie. Un bateau de la marine royale aurait été envoyé à Cadix pour y prendre ce monsieur. Ne m'est-il pas permis de dire que le respect du pavillon a été offensé. Je rappellerai que ce navire avait été précédemment aménagé pour recevoir le Roi. »

Réponse très embarrassée du ministre de la marine : *« Le maréchal BUGEAUD m'a écrit qu'il s'agit d'un malentendu, le navire ayant touché Cadix pour les besoins du service. Il y a pris la personne dont parle M. de CASTELLANE. »*

Interruption d'un député : *« Pourquoi dire : la personne, le monsieur - Pourquoi ne pas dire le marquis de la Pailleterie ? »*

Le ministre reprend la parole : *« Le maréchal BUGEAUD était en inspection à l'intérieur. Le commandant par intérim à Alger voyant arriver dans le port un navire qui, normalement, aurait dû ne pas y venir, a cru que la personne qui se trouvait à bord était chargée d'une mission particulière. D'ailleurs, cette personne le disait à tout le monde. »*

Ce débat parlementaire provoque naturellement des remous dans le Tout-Paris. Delphine de GIRARDIN, toujours en première ligne pour défendre les écrivains, prend naturellement parti pour DUMAS. Dans le journal de son mari, elle consacre une chronique au procès et à cette affaire, ceci malgré le désaccord entre les deux hommes.

Elle écrit : «*Nous en voulons affreusement à M. DUMAS pour son imprudence et son étourderie. Venir plaider sa cause lui-même devant le tribunal, quelle idée !... Pourquoi, M. DUMAS, avez-vous voulu assumer vous-même votre défense devant ces avocats rusés qui se disaient : il ne connaît pas le terrain ; il ne s'en tirera pas. Les imbéciles et les niais sont si contents quand un homme d'esprit se fourvoie.*

Si tout le monde a trouvé M. DUMAS bien orgueilleux, nous, nous l'avons trouvé bien humble. Il a parlé de lui comme d'un fabricant, lui le grand artiste... N'est-ce pas qu'on est bien modeste de se poser en entrepreneur de feuilletons quand on est un écrivain de premier ordre...

Toutefois, M. DUMAS a plus d'une bonne excuse. Il a d'abord la fougue de son imagination, le vertige de la gloire... Comment vous conduiriez-vous, vous autres, gens prétendus raisonnables, si l'on venait tout à coup vous offrir 3 francs la ligne de vos pattes de mouches ennuyeuses ! Oh ! que vous seriez insolents ! quels airs superbes vous prendriez. Soyez donc plus indulgents pour des transports d'orgueil.

Mais si nous trouvons des excuses aux étourderies de M. DUMAS, nous n'en trouvons pas à l'attaque faite contre lui par M. de CASTELLANE. Comment un jeune député qui passe pour avoir de l'esprit, peut-il attaquer un écrivain d'un talent incontestable... Depuis quand fait-on un crime au talent de sa facilité, si cette facilité ne nuit en rien à la perfection de l'œuvre.

M. DUMAS n'avait pas cette facilité il y a 20 ans. Il ne savait pas alors ce qu'il sait. Mais, depuis ce temps, par un travail immense, il a tout appris et n'a rien oublié. Sa mémoire est effrayante, son coup d'œil infailliable...

Joignez à cela un esprit étincelant, une gaîté, une verve intarissables...

Et, c'est un pareil homme qu'on ose appeler un "monsieur" (en évitant de citer son nom). Mais un monsieur, comme le prononce M. de CASTELLANE, c'est un inconnu, quelqu'un qui n'a jamais écrit un bon livre. Certes M. DUMAS est beaucoup moins un marquis que M. de CASTELLANE, mais M. de CASTELLANE est beaucoup plus un (simple) monsieur qu'Alexandre DUMAS.»

Certains peuvent objecter à ce plaidoyer en faveur du romancier qu'il est rédigé par une femme sous l'influence du prestige masculin de DUMAS, et aussi que Delphine de GIRARDIN appartient au même mouvement littéraire : le romantisme. C'est pourquoi je vais me permettre une petite digression en vous citant quelques lignes d'un écrivain de vingt ans plus jeune que DUMAS et dégagé du courant littéraire du début de son siècle.

Ces lignes ont été écrites après la lecture d'un compte-rendu rédigé par DUMAS au sujet d'une exposition de peinture. Elles sont signées de BAU-DELAIRE :

« Qu'Alexandre DUMAS, créateur du drame romantique chantât, sur un ton qui ne manquait pas de grandeur, je vous assure, le temps heureux où, à côté de la nouvelle école littéraire, florissait la nouvelle école de peinture, le beau sujet d'étonnement, direz-vous. C'est bien là son affaire ! Laudator temporis acti ! Mais qu'il louât spirituellement DELACROIX, qu'il expliquât nettement le genre de folie de ses adversaires, et qu'il montrât en quoi péchaient les plus forts parmi les peintres de plus récente célébrité... dites-moi, cher ami, trouvez-vous cela aussi simple ?... Et, dans tout cela, que de grâce et de soudaineté dans l'expression du vrai ! Si DUMAS ne possédait pas une riche imagination, il n'aurait dit que des sottises, il a dit des choses sensées et il les a bien dites parce que l'imagination, grâce à sa nature suppléante, contient l'esprit critique.

Il reste cependant à mes contradicteurs une ressource, c'est d'affirmer qu'A. DUMAS n'est pas l'auteur de cette étude. Mais cette insulte est si vieille et cette ressource si banale qu'il faut l'abandonner aux amateurs de friperie, aux faiseurs de chroniques. S'ils ne l'ont déjà ramassée, ils la ramasseront.»

Cette vigoureuse défense est signée BAUDELAIRE, c'est-à-dire d'un poète qui sait de quoi il parle.

Quelques décennies plus tard, un autre grand poète débutait, à l'avant-garde du futurisme : Guillaume APOLLINAIRE qui fréquentait le groupe des amis de Picasso à la Belle Époque. Eh bien, APOLLINAIRE qualifiait DUMAS de *''merveilleux''*.

Mais revenons à Delphine de GIRARDIN et à son salon où seule l'élite était accueillie. Les liens de DUMAS avec la maîtresse de maison sont ceux d'une très grande amitié, doublée d'un profond respect.

Tantôt Delphine interroge DUMAS : *« Dites-moi donc, quel est le secret pour composer une bonne pièce de théâtre ? Comment réussir la mienne ? Les difficultés me rendent folle. »*

Tantôt c'est DUMAS qui soumet à Delphine un projet d'article. Il demande conseil : *« Écrivez-moi un tout petit mot pour me dire si mon texte chante en baryton ou en ténor. »*

Au moment de s'absenter de Paris pour un temps assez long, DUMAS envoie à Mme de GIRARDIN un billet d'adieu terminé par : *« Je vous aime d'une amitié trop égoïste... Pendant mon long voyage, je vous aurai tout entière en mon souvenir. »*

Malheureusement, ces relations de grande amitié furent brisées par la mort de Delphine de GIRARDIN à l'âge de 51 ans. A cette époque-là, DUMAS éditait son propre journal : *''Le Mousquetaire''*, qui, le 3 Juillet 1855, prend le deuil avec sa première page encadrée de noir. La perte de celle qui l'a toujours défendu contre des critiques injustes et des attaques malveillantes le bouleverse. On connaît surtout le DUMAS de la gaîté, des traits d'esprit et de l'insouciance. Il y a aussi celui de la tristesse qu'on ne peut ignorer si l'on ne veut pas laisser dans l'ombre certains traits de son

caractère. Dumas exprime son émotion dans un long éloge funèbre d'une douceur nostalgique inaccoutumée. En voici quelques passages :

« Je perds là plus qu'une amie, un frère, un défenseur. Une de ses hautes qualités, c'était celle-là : la femme virile en tendresse qui ne permettait point que l'on touchât à ses amis devant elle... Jamais elle n'avait été complice d'un mauvais sentiment... Dans son salon, nous avons passé de bien bons, de biens doux et aussi de bien joyeux moments, qui s'envolaient sans nous toucher, si bien que minuit, une heure, deux heures du matin étaient venus que nous parlions encore de faire notre prière de l'Angelus. Charmant esprit, qui donc faisait ces heures si rapides et si légères ?

C'était vous, la raillerie douce, le récit animé ; c'était vous, la grâce adorable, la répartie fine, la bonté sainte ; vous la femme ; vous, la sœur ; vous l'amie... Enfin, nous nous quittions, et, par les longues allées désertes, mon ami MÉRY, mon fils et moi, nous marchions en disant de vous, soyez-en sûre, amie, ce que jamais courtisans n'ont dit d'aucune reine... Vous voilà partie à votre tour à la recherche du grand secret. Vous tendez à cette heure la main à ceux qui vous ont précédée et l'autre à ceux qui vont vous suivre. Car les hommes de notre génération ont déjà presque autant d'amis couchés sous la terre qu'il leur en reste debout à leurs côtés... Balzac, Nerval... sont partis...

A chaque ami qui meurt, une corde de notre cœur se brise et quelque chose de vous meurt en nous... C'est ce qui rend la mort si facile lorsqu'est venue notre heure...

Ma sœur, attendez-nous.»

M. de GIRARDIN lui survécut vingt-six longues années, dont la suite heurtée marquée par plusieurs changements de directions de journaux révélait le désarroi moral.

Robert LANDRU

SOURCES

- André MAUROIS : Les trois Dumas
H. CLOUARD : Alexandre Dumas (1955)
Comtesse DASH : Mémoires des autres (1896)
Vicomte de LAUNAY : Lettres parisiennes (1882)
F. MITTON : La Presse française (1948)
Ch. LEDRÉ : La Presse à l'assaut de la monarchie (1960)
M. RECLUS : Émile de Girardin, créateur de la presse moderne (1934)
Journal "Le Mousquetaire" (année 1855)
Journal "La Presse" (années 1836-1847)
J. VIER : Émile de Girardin inconnu (1949)